

AMENAGEMENT/INDUSTRIE : la loi ZAN épargne 22 projets régionaux

D'après Le Journal Des Entreprises, 22 projets de la région Hauts-de-France échappent à la loi Zéro Artificialisation Nette sur les 424 grands projets d'envergure nationale ou européenne et d'intérêt général majeur. Ces projets concernent surtout des grands projets d'aménagement comme le Canal Seine Nord, l'extension du [GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE](#) / T : 03.28.28.78.78 et l'aménagement de la [CNPE DE GRAVELINES](#) / T : 03.28.68.40.00. Parmi les autres projets, certains sont portés par des industriels comme l'extension de l'usine [TOYOTA](#) / T : 03.27.47.18.21 d'Onnaing sur 50 hectares, ou celle de la zone d'activité du Pavé d'Onnaing sur 40 hectares.